Départ à la retraite du secrétaire central de l'USPC

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **54 (2007)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SERVIR ET DISPARAÎTRE: HANS JÜRG MÜNGER

Départ à la retraite du secrétaire central de l'USPC

Notre secrétaire central et rédacteur Hans Jürg Münger nous a annoncé son départ pour la fin de cette année. La résiliation du contrat de prestations entre l'Office fédéral de la protection de la population et l'Union suisse pour la protection civile au 31 décembre 2007, ainsi que la cessation à l'avenir du soutien financier de la Confédération ont pesé lourd dans sa décision. Aussi l'USPC doit-elle prendre congé de son secrétaire central en même temps que de son secrétariat de la Schwarztorstrasse à Berne.

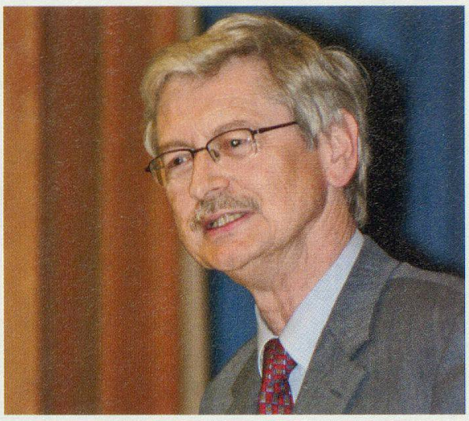

PHOTO: M. A. HERZIG

Depuis le 1er mai 1992, Hans Jürg Münger a dirigé le secrétariat de l'association avec sérieux et compétence à tous les points de vue. Pendant plus de quinze ans, il aura été tout à la fois personne de contact, organisateur, rédacteur des procès-verbaux, administrateur, archiviste et rédacteur de notre revue, intitulée d'abord *Protection civile* jusqu'à la fin 2000, puis *action* dès 2001.

Qui n'a pas connu Hans Jürg Münger? Qui n'a pas eu recours à ses services ou parlé métier avec lui? Or jamais il ne s'est mis de lui-même en avant. Il savait comment traiter avec des supérieurs et des employés. Il constituait l'organe charnière, faisait le lien entre les différentes régions linguistiques du pays; il était en quelque sorte l'oreille et la mémoire de l'USPC, qu'il servait de manière inlassable et digne de toute confiance. Nous adressons à Hans Jürg Münger nos remerciements les plus sincères et nos vœux les meilleurs pour sa retraite. Hans Jürg Münger ne serait toutefois pas fidèle à lui-même s'il glissait définitivement la clé sous le paillasson. Nous nous félicitons d'ores et déjà qu'il continue à mettre son expérience et ses connaissances pour un certain temps au profit de la nouvelle Fédération suisse de la protection civile dans le cadre de missions particulières. Non plus certes en tant que collaborateur, mais en tant que membre élu de notre comité. Cher Hans Jürg, nous te souhaitons beaucoup d'énergie dans la dernière ligne droite et nous réjouissons de notre collaboration future!

Au nom du comité de l'USPC:
Walter Donzé, président central

DERNIER NUMÉRO DE NOTRE REVUE

53 ans d'existence de la revue de la protection civile

La première revue suisse pour la protection et l'assistance en faveur de la population civile en cas de guerre ou de catastrophe, intitulée «Protection civile», était un modeste cahier de quatre pages dont les premières publications datent de l'été 1954. L'éditeur était le major P. Leimbacher, installé à Berne et président à la fois du comité de fondation de l'«Union suisse pour la protection des civils» et des associations cantonales et organisations suisses d'aide affiliées.

PHOTO: MÀD

Therese Isenschmid

THERESE ISENSCHMID

La revue de la protection civile nous a accompagnés pendant plus de 50 ans, à travers la période de la guerre froide jusqu'à la stratégie moderne de coopération nationale et internationale pour la sécurité. Elle s'est également chargée de faire connaître l'engagement de la Suisse pour la paix dans le monde.

En ce mois de décembre 2007, la revue trilingue de la protection civile *action* paraît pour la dernière fois.

Comme bien d'autres journaux, cette revue meurt car l'avenir appartient aux nouveaux médias électroniques. Cette décision nécessaire a également été motivée par le recul du nombre des membres et, en conséquence, par la diminution du volume des cotisations et la réduction des contributions axées sur les prestations.

Changement! Un mot sur toutes les lèvres

Outre ses articles sur les scénarios de catastrophes, la formation et les interventions de la protection civile, la revue a aussi beaucoup parlé dans ses colonnes de changements et de réformes, de coordination des partenaires de la protection de la population, et de sécurité intérieure. Il s'agit désormais d'informer sur l'évolution du potentiel de dangers, dans laquelle la guerre a cédé la première place à divers scénarios de catastrophes – à commencer par les catastrophes naturelles résultant du changement climatique (réchauffement du climat planétaire). Il sera aussi question de réformes et de réorientation de l'armée et de la protection civile compte tenu de la nouvelle menace.

Que réserve l'avenir?

Une chose, assurément, ne changera pas: on continuera de parler de la protection civile et d'écrire à son sujet, tant cette dernière a évolué en une organisation d'intervention moderne et efficace. La voix de la protection civile continuera donc de se faire entendre.

La revue «Protection de la population» publiée à l'avenir par l'Office fédéral de la protection de la population renseignera quatre fois par an sur les activités de la protection civile. Le lectorat visé au sein de la protection civile par cette nouvelle publication de l'OFPP est celui des cadres et des organisations.

Grâce à Internet, les cantons, les régions et les communes diffuseront une large information sur la protection civile.

Même la nouvelle Fédération suisse de la protection civile informera désormais ses membres et le public en première ligne via la toile. Prenez un peu de temps pour consulter Internet: vous y trouverez maints renseignements sur la protection civile!

Quant aux moyens futurs d'information des membres de la FSPC, et de rédaction sur les activités de la protection civile, ils dépendront bien entendu des fonds disponibles – eux-mêmes fonction, une fois encore, du nombre des adhérents. □